



TENNIS INTER-LIGUES SUD-EST

Règlement universitaire

Saison 2023 - 2024

Dates des championnats de France

Compétitions	Dates (Lieu)	Envoi des résultats et candidatures d'arbitres	Barrages
CFU Individuel	19-20-21 juin 2024 La Grande-Motte (Occitanie)	10 mai 2024 CMN de qualification le 15 mai 2024	–
CFU Par équipes	28-29 mars 2024 Grenoble (AURA)	1^{er} février 2024 CMN de qualification le 02 février 2024	8 février 2024
CFE Par équipes	03 – 04 avril 2024 Lyon (AuRA)	01 mars 2024	–

GÉNÉRALITÉS

- A. Philippe Gars (Ligue SUD-PACA Nice) est responsable de l'organisation des compétitions inter-ligues, assisté de Marie-Noëlle Tourneur (LAURASU Grenoble), juge-arbitre : établissement des tableaux, programmation hebdomadaire, gestion des résultats, diffusion aux autres sites de ligues et aux responsables d'équipes par courriel, avec accusé de réception validant le calendrier proposé ; saisie en ligne des résultats individuels des joueurs. Les sites concernés se chargent de la réservation des terrains.
- B. La date limite de dépôt des engagements est fixée au **12 octobre 2023**. La fiche d'engagement devra être intégralement remplie, avec la composition des équipes, les numéros de licences FF Sport U et FFT et le classement FFT. Chaque ligue se chargera d'envoyer à la FF Sport U les engagements de ses équipes. Une synthèse des équipes engagées pour chaque tournoi sera réalisée.
- C. La présence d'un JAE niveau 1 par équipe est fortement conseillée.
- D. Le capitaine se charge de la collation de son équipe **durant** le match (eau, fruits ...).
- E. Une collation d'après-match fournie par l'équipe qui reçoit est **conseillée** mais non obligatoire.
- F. A l'issue de la phase d'inter-ligues, chaque ligue procédera à l'engagement définitif de ses équipes en phases nationales pour le 24 février 2023.

TRANSMISSION DES RÉSULTATS

L'équipe qui *reçoit* ou qui est citée en premier (cas du terrain neutre) doit fournir les balles et la feuille de match **envoyée en amont** par Madame Tourneur ou Monsieur Gars.

La feuille de match doit être scannée et retournée à la LAURASU Grenoble **dès le lendemain** de la rencontre (LAURASU Site de Grenoble, 430 rue de la Passerelle – 38406 Saint-Martin d'Hères ou par mail : mntourneur@sport-u.com) pour l'homologation.

LES CHAMPIONNATS

Trois compétitions distinctes seront organisées :

- Un Championnat de France par équipes Garçons (4 par équipes)
- Un Championnat de France par équipes Filles (3 par équipes)
- Un Championnat de France par équipes Mixtes (**2 Garçons et 2 Filles**)

Nota : chaque équipe est inscrite sous forme de liste nominative **dans un seul de ces 3 championnats**. Ces 3 compétitions étant réputées distinctes, un(e) joueur/joueuse inscrit(e) sur la liste d'engagement d'une équipe **ne peut en aucun cas jouer dans une autre équipe d'un autre championnat**.

FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT

Format des rencontres

Les rencontres se disputent en 3 matchs : **2 simples + 1 double**. **Tous les matchs doivent être disputés**

- CFU Garçons : 1 double Garçons, 2 simples Garçons (4 joueurs mini)
- CFU Filles : 1 double Filles, 2 simples Filles (3 joueuses mini)
- CFU Mixte : **1 double Mixte**, 1 simple Filles, 1 simple Garçons (**2 joueurs et 2 joueuses – pas le droit de doubler**),

Les équipes sont constituées de joueurs(euses) appartenant à la même A.S. **Aucune licence individuelle ou extérieure n'est autorisée.**

La composition d'équipe est déterminée et transmise au juge arbitre avant le début du 1er match. Le jour de la rencontre, la feuille de composition sur le terrain des équipes tient compte du classement FFT en vigueur.

CFU Garçons :

- Simultanément si 3 terrains sont fournis par l'organisateur ou dans l'ordre suivant : double Garçon, simple n° 2 puis simple n° 1.
- Aucun joueur ne peut disputer plus d'un match

CFU Filles :

- Double et si possible un simple simultanément puis dernier simple ou dans l'ordre suivant : double, simple n°2 puis simple n°1
- Si la composition est de 3 joueuses, une des joueuses est autorisée à jouer un simple et le double.
- Si la composition est de 4 joueuses, chaque joueuse disputera alors au maximum un match.

CFU Mixte :

- Simultanément si 3 terrains sont fournis par l'organisateur ou dans l'ordre suivant : double Mixte, simple filles puis simple garçons
- Aucun joueur ne peut disputer plus d'un match
- Les joueurs de simple sont désignés par ordre de force (suivant leur classement FFT en vigueur). Simple n° 1 égal ou supérieur au simple n°2. La composition du double est libre, les joueurs peuvent être mieux classés que les joueurs de simple.

Déroulement des matchs

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants. CFU Filles, CFU Garçons et CFU Mixte :

- ✓ Simple : application du jeu décisif à 6/6 dans tous les sets, règle de l'avantage (format 1)
- ✓ Double : 2 sets gagnants avec jeu décisif à 6/6, pas d'avantage à tous les jeux. 3^{ème} set remplacé par un super jeu décisif en 10 points (2 points d'écart) (format 4).

Au début de chaque rencontre, le capitaine présente la liste des présents puis la composition de son équipe au juge-arbitre ou au capitaine adverse.

Les balles, de préférence de marque **Wilson**, ainsi que la feuille de match sont fournis par l'équipe qui reçoit ou citée en premier en cas de rencontre en terrain neutre.

Des changements de balles peuvent avoir lieu à l'appréciation du juge-arbitre selon les conditions de jeu.

Règlement disciplinaire

Forfait :

Est déclarée forfait :

- Toute équipe incomplète sur le terrain (cf. composition mini dans chaque CFU - rappel ci-dessous)
- Toute équipe non présente sur le terrain (sauf cas de force majeure), 15 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre.

Rappel des compositions minimales :

- Chaque équipe du CFU Garçons est composée au minimum de 4 joueurs
- Chaque équipe du CFU filles est composée au minimum de 3 joueuses
- Chaque équipe du CFU Mixte est composée au minimum de 2 joueuses et de 2 joueurs

Reports :

- Les demandes de report peuvent être déposées jusqu'au vendredi précédant le match.
- La demande de report se fait par *écrit* par le responsable d'équipe. Elle sera transmise à la LAURASU Grenoble qui validera la demande et informera le site qui gère l'organisation.
- S'il n'y a pas de date de report possible le match est *perdu* pour l'équipe demandeuse.
- L'équipe sollicitée a libre choix d'accepter ou de refuser le report, en accord avec le référent.

Remplacements

Tout remplacement ou complément au sein d'une équipe ne pourra s'effectuer que par un joueur d'un classement égal ou inférieur au moins bon classement figurant sur la fiche d'engagement, initiale pour les conférences, définitive pour la phase nationale.

RAPPEL IMPORTANT : dans le cas où une AS présente des équipes dans plusieurs championnats, aucun(e) joueur(se) figurant sur une liste d'engagement ne pourra intégrer un autre championnat quel que soit son classement et le résultat des autres championnats.

Règlement disciplinaire

Forfait :

Est déclarée forfait :

- Toute équipe incomplète sur le terrain (cf. composition mini dans chaque CFU - rappel ci-dessous)
 - Toute équipe non présente sur le terrain (sauf cas de force majeure), 15 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre.
-
- ✓ Les sanctions sportives sont appliquées conformément au règlement de la F.F.T.
 - ✓ Les sanctions disciplinaires sont examinées par la commission régionale de 1^{ère} instance (section EE, art 6 du règlement disciplinaire de la FF Sport U).
 - ✓ Si une équipe fait forfait sans prévenir l'équipe adverse et le site organisateur, elle aura à s'acquitter d'une amende d'un montant de 200 € (cf : règlement sports collectifs).